

# Vous terminez bientôt votre cursus de médecine en France ?

Effectuez votre demande d'inscription en ligne auprès de l'Ordre dès le début de votre **dernier semestre**.

## ANTICIPEZ VOS DÉMARCHES EN LIGNE :

- **Sollicitez** votre inscription auprès du Conseil de l'Ordre du département dans lequel vous souhaitez exercer afin qu'il instruisse votre demande.
- **Déposez** les pièces administratives déjà en votre possession (même sans votre diplôme en cours d'obtention).
- **N'oubliez pas** de transmettre vos diplômes manquants dès leur obtention.

Pour votre demande d'inscription c'est ICI !



ORDRE NATIONAL DES MEDECINS  
Conseil National de l'Ordre